

N° 2024-15

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
Séance du 14 mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14

NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai, sur convocation faite le 07 mai, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Lionel PACAUD dans la salle du conseil municipal à Echillais,

Présents titulaires (14) : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, COUESNON Elsa, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GAURIER Sylvain, GRIMAUT Wilfried, LOUVRIER Franck, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, PACAUD Lionel, VINOT Valérie

Pouvoirs (4) : MORJON Marie Laure à MAZEDIER Patrick, PHILIPPE Jaqueline à CANAUD Jeannine, PRUGNIERES Anne-Cécile à MAUGAN Claude, PERLADE Lydie à DBJAY Jean-Pierre

Excusés (1) : MOSTAFA Samy

Secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président

Objet : Tarifs Sport-vacances 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 5211-10, par lequel l'assemblée délibérante est seule compétente pour fixer les tarifs,

Considérant la reprise du dispositif Sport-Vacances par le SEJI, les réunions de concertation avec les prestataires et l'organisation proposée pour 2024

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de


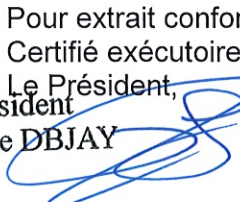
- **Fixer les tarifs pour les activités sports vacances 2024 de la manière suivante :**

AR Prefecture017-200049625-20240514-2024_15-DE
Reçu le 21/05/2024

Activités	Dates	Tarifs territoire + Port des Barques	Tarifs extérieur
Athlétisme 9-14 ans	Les mercredis et vendredis du 03 au 26/07	10€ les 7 séances	20€ les 7 séances
Boxe éducative 8 ans et +	Les mardis et mercredis du 09 au 31/07	30€ les 8 séances	55€ les 8 séances
Equitation 6-14 ans	Les lundis du 08 au 29/07 ou les mardis du 09 au 30/07	40€ les 4 séances	80€ les 4 séances
Escrime 6-9 ans	11 et 16/07	15€ les 2 séances	20€ les 2 séances
Escrime 10-14 ans	23 et 30/07	20€ les 2 séances	30€ les 2 séances
Grand trampoline 10-14 ans	Les jeudis du 11/07 au 01/08	15€ les 4 séances	20€ les 4 séances
Gym trampoline 6-12 ans	Les lundis et mardis du 08 au 31/07	25€ les 8 séances	30€ les 8 séances
Hip-Hop 7 ans et +	Les mardis du 09 au 30/07	20€ les 4 séances	30€ les 4 séances
Parkour 12 ans et +	Les mercredis du 10 au 31/07	15€ les 4 séances	20€ les 4 séances
Pêche 8 ans et +	Les vendredis du 12/07 au 02/08	30€ les 4 séances	40€ les 4 séances
Randonnée kayak 11 ans et +	16/07	15€ la journée	25€ la journée
Randonnée paddle 11 ans et +	23/07	20€ la journée	35€ la journée
Tennis 8-12 ans	Les mardis du 09 au 30/07 et les jeudis 11/07 au 01/08	10€ les 8 séances	15€ les 8 séances
Théâtre 6-14 ans	Les lundis et mercredis du 08 au 31/07	30€ les 8 séances	55€ les 8 séances
Tir à l'arc 9-14 ans	Les mercredis du 10 au 31/07	20€ les 4 séances	55€ les 4 séances

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Président,
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en sous-préfecture le :
Sous le n°017-200049625-20240514-2024 _ 15DE
Affiché le :
Certifié exécutoire le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat